



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 120019

Texte de la question

M. Christophe Priou attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les attentes de l'Association des paralysés de France. Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à la formation et à l'emploi. Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est trois fois supérieur à la moyenne. De plus, les personnes qui sont dans l'impossibilité de travailler, de par leur situation de handicap, n'ont toujours aucune garantie quant à l'attribution d'un revenu d'existence décent. L'APF demande que soient augmentées de façon substantielle les pensions d'invalidité et l'AAH, mais aussi que soient élargies les conditions d'accès au complément de ressources et à la majoration de vie autonome, que soit supprimée la prise en compte des ressources du conjoint dans le calcul de l'AAH et que soit permis aux bénéficiaires de la pension d'invalidité d'avoir des revenus d'existence décents lorsqu'ils basculent dans le régime vieillesse. Il lui demande donc de lui préciser les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Priou](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120019

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2341